



Gironde-sur- Dropt : la noyade d'un marchand d'images ?

10° légion

Compagnie de La Gironde

Procès Verbal constatant l'état d'un cadavre tiré de la rivière la Garonne

Gendarmerie royale

Aujourd'hui 23 janvier 1823 à 2 heures après midi

Nous Jean Bourgoing Lieutenant Commandant la Gendarmerie Royale de l'arrondissement de La Réole... certifiions avoir été informé que le cadavre d'un individu inconnu avait été tiré du bras de la rivière la Garonne, nommée Lescouret près le chef lieu de la commune de Gironde. Nous nous sommes transportés de suite chez Mr le Maire de ladite commune accompagné du gendarme Carton et de Mr Valence, chirurgien de cette ville que nous avons requis.

Etant arrivés au dit lieu de Gironde M. le Maire nous a conduit sur les lieux où était déposé ledit cadavre qui était gardé par plusieurs habitants qui nous ont déclaré ne pas le connaître pour être du pays, Nous avons reconnu qu'il était de la taille d'environ un mètre 57 centimètres, âgé d'environ 27 ou 28 ans, cheveux et sourcils noirs coupés très bas, yeux présumés chatain foncé, nez épaté, bouche petite, menton rond, visage rond.

Vêtu d'un mauvais sanculotte de drap bleu de Roi, gilet fond rouge en laine rayé de jaune, pantalon de drap bleu de ciel déchiré aux deux genoux, la ceinture du dit pantalon de drap vert de pré, chemise en toile rousse, sans marque, une mauvaise cravatte de galon rouge et jaune, chaussé d'une paire de souliers très bonne, liés par des cordons de cuir, une paire de guêtre de peaux jaune toute neuve; avons fouillé dans les poches de ses vêtements ou n'y avons trouvé qu'un couteau à manche de corne blanche; après avoir fait prêter serment à Mr Valence chirurgien, il a procédé scrupuleusement à l'examen dudit cadavre; D'après son rapport il résulte qu'il n'a reconnu ni plaie, ny contusion et que tout porte à croire que cet individu s'est noyé volontairement ou par accident et qu'il paraissait que le cadavre avait resté au moins un mois dans l'eau.

Il parai appartenir à la classe des marchands d'images ou de chiffons. Vu la putrefaction où il se trouve l'on a pu parvenir à le deshabiller seulement on a coupé les deux cotés du gilet et otéz les souliers et les guetres. Le tout a été déposé à la maison commune de Gironde. Mr le Maire a fait inhumer le cadavre à coté du tap de la terre du nommé Régimon, donnant au midi.

De tout quoi nous avons redigé le present procès verbal à gironde les jours, mois et an que dessus et avons signé

Garton Bergoing

4 M 220